



## POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉFLÉCHI

*Editorial de Jean-François Thuillard, député, municipal, vice-président UDC Vaud*

**Pour rappel, la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT I), approuvée par le peuple en 2013 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014.**

Alors que la LAT I est encore en « chantier », les cantons et spécialement le canton de Vaud, se sont fermement opposés au projet « LAT II », proposé ce printemps par la Confédération. Cette dernière introduit dans la réglementation des obligations en matière de cohésion sociale, d'intégration des étrangers, d'offres de logements à bas prix, d'utilisation des ressources énergétiques ou encore des transports.

Tous ces éléments n'ont rien à faire dans une loi sur l'aménagement du territoire et sous la pression des cantons et notamment du canton de Vaud, le Conseil fédéral a dû revoir sa copie, notamment sur la problématique des surfaces d'assolement. L'Etat cantonal a établi le décompte des réserves de zones à bâtir depuis l'entrée en vigueur de la LAT. Il s'avère que 75% des localités possèdent des zones d'habitations surdimensionnées selon la LAT, ce qui oblige les autorités municipales à déclasser. La tâche s'annonce titanesque à plus d'un titre.

En effet, le 8 avril dernier, les services de l'Etat ont annoncé qu'en 2014, notre canton a accueilli 12'000 nouveaux habitants. Lesdits services ont utilisé les termes suivants : « Le canton gagne 12'000 habitants ». Pour ma part j'aurais choisi le mot « subit » au lieu de « gagne » !

12'000 nouveaux habitants, cela correspond à environ 4'000 logements, 1'800 élèves à scolariser, 100 nouvelles classes à construire, sans parler du préscolaire et du parascolaire, des nouvelles places de travail à créer et tous les services qui vont avec l'arrivée de si nombreux résidents. Et je ne parle pas de l'impact sur l'écologie et sur la politique énergétique.

L'UDC Vaud est très attentive à toutes mesures prises par le Conseil d'Etat concernant la mise en œuvre de la LAT et ne manquera aucune occasion de rappeler que l'aménagement du territoire et la politique migratoire sont les tenants d'un même problème. Nous interviendrons chaque fois que c'est possible pour essayer de corriger les erreurs. De plus nous espérons que la courbe d'arrivée des nouveaux habitants se stabilise. Ceci permettrait de réfléchir à un développement harmonieux de notre canton, sans la précipitation, due notamment à la pression de l'immigration.

### Pourquoi un éditorial de campagne ?

Deux fois par mois et durant un an, l'UDC Vaud publie un éditorial de campagne afin de commenter l'actualité politique.

Les candidats, les membres de la direction de l'UDC ou des invités seront sollicités pour rédiger un éditorial.

Abonnez-vous maintenant à l'adresse [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch) afin de recevoir directement les éditoriaux sur votre courriel.

Retrouvez tous les éditoriaux sur notre site internet [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch) et notre page Facebook [www.facebook.com/udcvaud](https://www.facebook.com/udcvaud)

Merci de votre soutien.